



26^{ème} Journée de l'Ordre

Discours d'Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Chers amis des Ordres francophones,
Chers confrères,
Chers futurs confrères,
Mesdames et Messieurs,

Les pharmaciens sont des êtres humains.

De tout mon discours, puissiez-vous garder cette phrase, cette toute petite phrase, présente à votre esprit.

Certes, les pharmaciens se consacrent avec fierté à leur art, à leur éthique, à leur mission de service public.

Mais ces professionnels de santé sont aussi, ce sont même d'abord, des femmes et des hommes qui ont un cœur et une sensibilité.

Et je peux vous le dire sans exagération oratoire, tous les pharmaciens, de tous les métiers, **tous, oui tous, vivent aujourd'hui leur métier difficilement.**

Bien sûr, on pourrait nous dire que cela a toujours été vrai, et que par essence, l'exercice est difficile, voire douloureux parfois, puisqu'il touche à l'humain, à la maladie, à la souffrance.

Et de fait, les pharmaciens, tous métiers confondus, vivent au quotidien l'exigence de santé et les revendications sociales du public. Certains en direct même, puisqu'il suffit de passer la porte des pharmacies ou des laboratoires de biologie médicale pour déverser de façon croissante son angoisse, clamer son exaspération, ses doléances et ses récriminations.

Aujourd'hui, ce climat est difficile à vivre. Et d'autant plus que les pharmaciens se sentent injustement stigmatisés. Ainsi pour exemple, les titulaires d'officine, dont un sur trois a des difficultés de trésorerie, ont compris avec stupeur et consternation que le Ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation les considère comme des nantis, lorsqu'il dit-en parlant d'eux, je cite, *« vouloir agir dans tous les domaines où nous considérons qu'il existe une forme de rente économique qui maintient la clientèle captive »*.

Eh bien non ! Disons-le très respectueusement à Monsieur le Ministre. Le monde de la pharmacie, considère au contraire, que des attaques toujours plus nombreuses pèsent sur lui, alors même que son apport à la santé publique est plus moderne et bénéfique que jamais. J'en donnerai quelques exemples plus tard.

Alors, quand les pharmaciens ont conscience d'apporter à toute la société un service envié dans nombre de pays, en qualité, célérité et disponibilité, **il leur est difficile de vivre des querelles faciles et factices où ils sont secoués par les scandales, vrais ou faux, par les manipulations, par la caricature des débats.** En voici un florilège :

Les industriels ? Ils corrompent tout le monde ! Les grossistes répartiteurs ? Ce sont de simples « camionneurs » ! Le bon usage des médicaments ? Les pharmaciens dispensateurs, en ville comme à l'hôpital, font si peu. Les prix des médicaments de prescription facultative ? Les pharmaciens français sont parmi les plus chers de

l'Europe. Les biologistes ? Ils tamponnent des résultats sortis de machines.

Qu'il y ait des manques du côté de certains pharmaciens, c'est hélas possible. Personne ne le niera. Et que le monde de la pharmacie doive se moderniser toujours davantage et s'adapter toujours mieux, l'Ordre est le premier à le dire et à le faire.

Mais si certains pharmaciens peuvent être individuellement imparfaits, **la profession est collectivement efficace, fidèle à ses valeurs et au service quotidien de la santé publique et des patients.**

Alors aujourd'hui, bien que les pharmaciens soient activement entrés à pieds joints dans le 21ème siècle et qu'ils ne demandent qu'à vivre leur engagement sanitaire, **ils ont un sentiment d'injustice et d'amertume.**

La somme de leurs initiatives individuelles et collectives se traduit dans les faits, par une dépression générale de la profession.

Beaucoup décrochent. Hier, comme une vague qui se retire. Imperceptiblement, aujourd'hui, de façon plus manifeste.

Chaque pharmacien ou presque, jeune comme vieux, a le sentiment que le sol se dérobe sous ses pieds. L'un parce qu'il ne trouve pas de travail, l'autre parce qu'il se bat pour défendre la pérennité de son entreprise. Celui-ci parce qu'il est en proie au doute identitaire, celui-là parce qu'il se sent méprisé.

La profession n'est pas exubérante. Elle fait preuve de pudeur et de dignité. Les pharmaciens ne crient pas avant d'avoir mal.

Mais cette tranquillité n'est qu'apparente. Les rencontres avec les confrères permettent de prendre la mesure de cette cote d'alerte.

La coupe d'Hygie est pleine.

Comment anesthésier ces douleurs ? Comment casser cet engrenage néfaste ? Comment redonner confiance quand les pharmaciens voient nombre de mesures en cours ou à venir, au

mieux comme des artifices, au pire comme des cautères sur une jambe de bois.

Ils ont besoin d'une vision d'avenir qui ne se trompe pas de priorité.

Madame la Ministre a annoncé sa stratégie nationale de santé. Les pharmaciens se sont préparés aux nécessaires mutations structurelles et économiques.

Quelle sera leur place, dans les axes prioritaires qu'elle a donnés, comme la prévention et le premier recours, eux qui considèrent que certaines de leurs ressources sont encore inexploitées?

Les pharmaciens, dispensateurs ou biologistes, préviennent et éduquent. Ils aident tout un chacun à garder son capital santé. Le site du Cespharm (Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la PHARMacie) a ainsi reçu ces dix derniers mois plus de 25 000 commandes de brochures.

Faut-il s'arrêter à ces indices positifs ? Non bien sûr.

Les pharmaciens peuvent aller au-delà. Ils doivent aller au-delà. Mais surtout, ils veulent aller au-delà !

Selon l'OMS : « *la santé se fabrique dans le contexte de la vie de tous les jours, là où les gens vivent, aiment, travaillent ou jouent et non dans le système de soins* ». Bien sûr, écoles, lieux de travail, chaînes de télévision, doivent s'emparer de ces questions.

Mais les pharmaciens ont justement la particularité d'être des professionnels de santé au cœur des quartiers, proches de toutes les populations, pauvres ou riches. Ils voient des patients, mais aussi du public. Ils sont prêts à aller plus loin.

Parlons-en ! Prenons par exemple la couverture vaccinale. Au vu des échecs constatés, ne serait-il pas temps de ne plus laisser les pharmaciens sur le bord de la route ? Arrêtons les corporatismes, face à un tel enjeu de santé publique !

Les pharmaciens devraient *a minima* contribuer à inciter aux rappels de vaccination par la connaissance au sein du Dossier Pharmaceutique (DP) des vaccins délivrés, bien au-delà de 4 mois !

Et que diable, la France ne pourrait-elle pas, là aussi, expérimenter ce que tellement de pays européens ou d'autres continents font ? Dans ces pays, pour des adultes et pour certains rappels de vaccins, les pharmaciens sont autorisés, après formation spécifique agréée et dans des locaux adaptés, à vacciner eux-mêmes.

Ainsi en Irlande, les pharmaciens peuvent vacciner, comme d'autres professionnels de santé contre la grippe. Et cette année, depuis mi-septembre, les pharmaciens ont vacciné des personnes : 26% d'entre elles n'avaient en fait jamais été vaccinées. Belle progression de la couverture vaccinale.

En revanche, les pharmaciens sont reconnus dans le Code de la Santé Publique comme acteurs de premier recours. Au-delà, le public ne s'y trompe pas.

Quel pharmacien n'a pas reçu une famille en désarroi suite à une chute ou un accident ? Le petit dernier s'est brûlé ? Il est tombé en vélo ? Le premier réflexe est presque toujours la pharmacie.

Pourtant, ce temps de premier recours, passé à conseiller, à panser, à reconforter, à orienter vers d'autres professionnels de santé n'est ni compté, ni décompté, ni valorisé.

Et les médicaments de premier recours, à prescription facultative, font l'objet de convoitises non déguisées.

Madame la Ministre exprime sans relâche sa volonté de diminuer la consommation de médicaments et de veiller à leur bon usage. Les pharmaciens s'engagent sur ces objectifs.

Bientôt l'évaluation du DP sera réalité. Le comité scientifique créé à cet effet, est en passe de sélectionner les dossiers que des acteurs de divers horizons ont présentés. L'évaluation des pratiques

professionnelles pourra alors commencer. Nous attendons cette mesure objective.

Il est en effet important que des études sérieuses, avec des méthodologies incontestables et transparentes, soient effectuées pour que croyances et préjugés ne soient pas plus importants que ce qui est vrai.

Car il ne s'agit rien de moins que de la notoriété d'une profession. Donc de la confiance des citoyens.

En attendant, les pharmaciens ont apprécié, qu'au nom du gouvernement, Madame la Ministre réaffirme logiquement que les médicaments à prescription facultative n'ont pas à contribuer à la croissance des GMS !

En matière de médicament, ce n'est pas la croissance qui est recherchée, c'est la décroissance !

Le médicament n'est pas un produit d'appel. C'est un bien de santé et nous savons gré à Madame la Ministre, de constamment rappeler que ce n'est pas un produit comme les autres, et qu'il comporte des risques.

C'est pour cette raison que l'Etat forme les spécialistes que sont les pharmaciens et qu'il contrôle toutes leurs structures d'exercice.

Bien sûr, les pharmaciens, ayant ce monopole tout le long de la chaîne pharmaceutique, sont **conscients de leur responsabilité** et du fait que leur valeur ajoutée doit être et rester réalité.

L'Ordre ne peut d'ailleurs que se féliciter que ce soient eux, parmi toutes les professions de santé, qui suivent le plus les programmes de développement professionnel continu (DPC). Il salue cette mobilisation.

Plus, il s'engage à leurs côtés dans cette volonté d'amélioration et par exemple, dès aujourd'hui, coordonnés par M. Desmas, le Président de la commission de l'exercice professionnel, les conseils centraux A, D, E emmenés par leur Présidents, recommandent aux

organismes de DPC de créer des programmes spécifiques en matière de premier recours.

Et sur ce même thème, dans quelques mois, ces mêmes conseils, proposeront aux pharmaciens un programme innovant d'accompagnement. **Preuve, s'il en est besoin, que le premier recours est aussi une priorité pour l'Ordre.**

Madame la Ministre évoque également dans sa stratégie nationale de santé, décroisement et coopération entre professionnels.

Là encore le monde de la pharmacie n'est pas à la traîne mais aux avant-postes.

Le DP en est une réalité vivante. Déjà partagé entre pharmaciens d'officine, le DP l'est maintenant avec les pharmaciens des établissements de santé et en expérimentation, avec le plein appui de la DGOS, avec certains médecins.

Avec cette entrée en établissements de santé, le DP sera **le premier grand outil de communication de l'immense édifice du réseau de soin ville-hôpital...** Un défi énorme attend la profession et l'Ordre.

Et comme partage et dématérialisation des données sont intimement liés à protection et confidentialité des données personnelles, l'Ordre se réjouit du débat sur « l'open data » en santé lancé cet après-midi même par Madame la Ministre.

Persuadé que le secret professionnel doit être protégé, mais tout aussi convaincu que les données de santé anonymes doivent permettre de faire progresser la connaissance, l'Ordre contribuera de façon constructive à ces travaux.

Par ailleurs, dans une société qui à juste titre, plaide pour toujours plus de sécurité, les pharmaciens, parce qu'ils sont les spécialistes du médicament, ont encore à relever d'autres défis qui leurs sont propres.

Par exemple, intégrer la mondialisation de la fabrication des médicaments et de leur libre circulation tout en préservant l'efficacité

et la sécurité du circuit d'approvisionnement et de distribution. **Il leur faut ainsi, ensemble et solidairement, lutter contre les ruptures d'approvisionnement comme empêcher l'infiltration de médicaments falsifiés.**

Les pharmaciens savent aussi qu'ils doivent **rationaliser l'organisation de l'offre de soins pharmaceutiques sans détruire la proximité.** D'importantes mesures, attendues par la profession, ont d'ailleurs été prises cette année. Ainsi, plus de 200 SPFPL, en biologie ou en officine, sont déjà inscrites à l'Ordre.

La liste n'est pas exhaustive, loin s'en faut, mais ces quelques exemples illustrent combien les enjeux sont fondamentaux.

Les pharmaciens y apportent et y apporteront toute leur contribution, tout leur savoir-faire. Ils sont plus que jamais ouverts à l'innovation.

Avant de conclure je souhaiterais évoquer avec vous un dernier sujet qui me tient particulièrement à cœur. J'en ai fait **ma priorité** pour les années qui viennent.

Une profession, sans oublier ses séniors, doit se tourner vers sa jeunesse.

Et une perspective m'inquiète terriblement.

Alors que près de 10 000 pharmaciens ont plus de 63 ans, notre profession n'arrive plus à séduire notre jeunesse.

Plus d'un quart des jeunes qui sont formés aux sciences pharmaceutiques voient leur avenir hors de la profession. Et le nombre de jeunes confrères qui arrêtent le métier, dans les deux premières années d'exercice, a doublé.

Face à de tels constats délétères, on ne peut rester les bras ballants. C'est dans ce contexte, que j'ai décidé d'adresser un questionnaire aux pharmaciens de moins de 35 ans, aux étudiants et aux internes. Au-delà de les rencontrer.

Leurs propositions, leur vision de la profession sera la feuille de route de l'Ordre.

Cette même préoccupation est valable pour l'Ordre lui-même. Avec plaisir, je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour saluer l'énergie de nos collaborateurs et de nos conseillers au service du respect des devoirs professionnels et de nos missions.

Ma préoccupation ne porte donc pas sur la qualité de l'investissement. En revanche, force est de constater que si la moyenne d'âge de nos collaborateurs est jeune, celle de nos conseillers ordinaires, je le rappelle tous en exercice, s'élève. Il nous faut donc élargir le vivier et préparer la relève.

Pour cette raison et pour bien d'autres encore, nous proposerons des réflexions pour que l'Ordre, dans son organisation, soit sans cesse, de plus en plus, de mieux en mieux, en phase avec son temps.

Cela a été et restera le cap que j'entends tenir.

Vous le voyez, rien n'est simple en ce moment pour les pharmaciens.

Pour autant, notre profession, fière de son passé, n'est pas passéiste. Elle a des traditions mais elle est sans nostalgie. Sans rigidités, elle a une éthique et un engagement sanitaire sans faille.

Le rôle du pharmacien en matière de sécurité sanitaire, quel que soit son métier et son lieu d'exercice, **ne pourra qu'aller croissant à l'heure où la société prend mieux conscience, pour les rejeter, des risques en matière de santé.**

Tout doit donc être fait pour que ce rôle soit reconnu, respecté et valorisé.

Comme l'écrivait Victor Hugo, « L'homme, sans projets, sans but, sans visions, sent qu'il n'est déjà plus qu'une tombe en ruine ».

Alors, nos plus jeunes confrères attendent cette juste reconnaissance du métier et des encouragements pour l'exercer.

Ils savent que leur destinée est liée à celle des autres professionnels de santé et que c'est avec eux qu'ils pourront aller leur propre chemin.

Dans la prochaine loi de santé publique, **il faut leur donner le pouvoir d'exprimer leurs talents et de créer.**

En leur nom, je vous remercie.

